

Budget provincial 2023

Ce mardi 21 mars, Éric Girard, ministre des Finances, dévoilait son budget 2023-2024. Voici certaines mesures qui pourraient vous impacter.

- À compter de 2023, il ne sera plus possible d'avoir accès au crédit d'impôt provincial (15%) relatif aux fonds fiscalisés (FTQ, Fondation & Capital Régional Desjardins) si votre revenu excède 119 900\$. Il sera aussi impossible de reporter le crédit à une année subséquente. La période de détention minimale des fonds sera également prolongée à 5 ans.
 - Également pour 2023, une réduction d'impôt de 1% sera en vigueur pour les deux premiers paliers d'imposition provincial, ce qui peut équivaloir à une baisse de 814\$ selon le revenu du contribuable :
 - Moins de 49 275 \$: diminution du taux d'imposition de 15% à 14%
 - Entre 49 275 \$ et 98 540 \$: diminution de 20% à 19%
 - L'âge maximal pour demander la RRQ augmentera à 72 ans à partir de 2024. Comme la rente est bonifiée de 0.7% par mois de report, il sera dorénavant possible d'atteindre une bonification totale de 58.8% à 72 ans. De plus, la méthode de calcul sera révisée afin de favoriser les travailleurs de 65 ans et plus.
 - Afin d'augmenter la rentabilité de travailler après 65 ans, il sera possible, sous certaines conditions, d'arrêter de verser des cotisations au RRQ à la fois pour l'employé et l'employeur. Cette décision reste effective jusqu'à ce que le travailleur ait plus de 72 ans ou décide de cotiser à nouveau au RRQ.
 - Si vous êtes travailleur autonome, il sera possible d'effectuer ce choix lors de votre déclaration de revenus
- Pour tous les détails nous vous invitons à consulter les articles suivants :
- [Fonds Fiscalisés](#)
 - [Diminution du taux d'imposition](#)
 - [Modifications RRQ](#)

Pour plus d'information n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Pierre Hamel, CPA, CIM
Conseiller en gestion de
patrimoine
Gestionnaire de portefeuille

Tél. : 819 479-2000
pierre.hamel@bnc.ca

Dany Dion, B.A.A., CIM
Conseiller Principal en gestion
de patrimoine
Gestionnaire de portefeuille

Tél. : 819 479-2007
dany.dion@bnc.ca

Éric Parenteau, CFA, M.Sc.
Conseiller en gestion de
patrimoine
Gestionnaire de portefeuille

Tél. : 819 479-2010
eric.parenteau@bnc.ca

Mathieu Chouinard, CFA, M.Sc.
Conseiller en gestion de
patrimoine
Gestionnaire de portefeuille

Tél. : 819 479-2004
mathieu.chouinard@bnc.ca